

L'«Année de l'Europe», initiative du secrétaire d'État américain, M. Henry Kissinger, centrée sur l'idée d'une déclaration atlantique, a donné lieu en 1973 à de longs débats entre les membres de l'OTAN sur la redéfinition des principes de l'Alliance et à une nouvelle élaboration des mécanismes de consultation adoptés dans le cadre du traité de l'Atlantique Nord de 1949.

Au cours de l'année les membres de l'OTAN se sont penchés sur le problème du «partage du fardeau» de la défense et des possibilités de programmes mixtes pour soulager les États-Unis, en particulier, de certains frais découlant du maintien de leurs forces militaires en Europe.

Débordant le cadre de ce problème, des discussions ont eu lieu sur la question générale du partage équitable des frais entre les membres de l'OTAN pour les dépenses engagées dans le secteur de la défense.

Le gouvernement du Canada considère que l'OTAN demeure un forum international très utile pour la discussion des points de vue grâce à ses organes internes et à des organismes connexes tels que l'Assemblée de l'Atlantique Nord et le Conseil de l'Atlantique du Canada. L'Alliance autorise et oblige en même temps le Canada et les États-Unis à jouer un rôle actif dans les affaires européennes, ce qui reflète l'interdépendance des continents européen et nord-américain.

### Collaboration à la défense de l'Amérique du Nord

Dans son Livre blanc sur la défense, publié en août 1971, le gouvernement du Canada énonce son objectif en matière de coopération pour la défense de l'Amérique du Nord: «Le Canada vise à contribuer efficacement, dans la mesure de ses moyens, au maintien de la stabilité par son aide aux systèmes de surveillance et d'alerte, en ce qui concerne la protection du potentiel de riposte des États-Unis au besoin. La coopération entre le Canada et les États-Unis dans la défense commune de l'Amérique du Nord est dictée par des motifs de souveraineté et de sécurité».

*Les ministres de l'OTAN à Bruxelles en décembre. (Photo OTAN)*

